

INVESTIR AU CAMEROUN

Juin 2020 / N° 98

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Covid 19 Et maintenant, l'étendue des dégâts



Emmanuel
de Tailly
(SABC) :
«Maintenir
l'emploi coûte
que coûte»



Prudential
montre le
chemin
à ses
confrères

GRATUIT - NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

*Retrouvez chaque jour
l'actualité économique du Cameroun*



**Compatible
tablettes et
smartphones**

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication



L'industrialisation du Cameroun émerge, contre vents et marées

L'économie camerounaise se prépare sans doute à vivre un sale quart d'heure. Dans le monde entier, la crise sanitaire a plongé dans le rouge les comptes d'un grand nombre d'entreprises. Il faudra des mois, voire des années, pour retrouver le niveau d'activité d'avant Covid 19. Aucun pays ne sera épargné, même si certains seront moins touchés que d'autres.

Et pourtant, dans ce contexte hostile, contre vents et marées, le Cameroun poursuit son industrialisation. Il y a moins de 2 ans, dans ce magazine, la rubrique « Industrie » n'existait même pas. On parlait de TIC, d'infrastructures, de télécoms, d'hydrocarbures... mais très rarement d'industrie. Aujourd'hui, il suffit de se rendre à la page 26 de ce numéro de Juin 2020 pour mesurer le chemin parcouru en peu de temps.

Voyez, en moins d'un mois d'actualité : Sitrabacam va augmenter ses capacités de production de farine. Sasel se prépare à doubler sa production de sel. SCS va étendre sa raffinerie d'huile de palme. Dangote présente de bons résultats trimestriels. L'Italienne Sif-Inter annonce une nouvelle unité de transformation de bois. Cicam renaît grâce à la fabrication de masques. L'IMPM se lance dans la production de médicaments anti-Covid...

La dynamique est là. Il ne reste plus qu'à faire le dos rond, à laisser passer l'orage en espérant le moins de dégâts possible, et l'émergence industrielle du Cameroun reprendra son rythme, avec le soutien d'une Bourse régionale, bientôt prête à décoller.



AU SOMMAIRE

DOSSIER



- 08** • Les ravages du Covid-19
- 09** • 92% des entreprises camerounaises négativement impactées par la pandémie du Covid-19
- 09** • L'hôtellerie et de l'hébergement à l'agonie à cause du Coronavirus
- 10** • Les producteurs des huiles raffinées déplorent une baisse d'activité de 40%
- 11** • Les premières mesures de soutien à l'économie coûteront 131 milliards de FCFA à l'État
- 12** • Relèvement des pensions sociales

LEADER DU MOIS



- 34** • Stagiaire il y a 20 ans, Véronique Epangué prend les rênes de la direction nationale de DHL Global au Cameroun

INTERVIEW



- 13** • Emmanuel de Tilly : « notre premier engagement est de maintenir l'emploi et de préserver notre business model »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**
Corrections : **Souha TOURE**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com



L'ACTUALITÉ EN BRÈVES



GESTION PUBLIQUE P 19-24

INFRASTRUCTURES P 30

FINANCE P 24-25

TRANSPORTS P 31

AGRICULTURE P 25

TIC & TELECOM P 32

INDUSTRIE P 26-29

SERVICES P 33



L'ASSUREUR PRUDENTIAL BENEFICIAL LIFE INSTAURE UNE GARANTIE COVID-19 SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES



Les assurés de la compagnie Prudential Beneficial Life Cameroun, à jour de l'acquiescement de leurs primes au 1er avril 2020, bénéficient, pendant une période de 45 jours éventuellement renouvelable, d'une nouvelle garantie sans frais en rapport avec la pandémie du Covid-19 qui secoue la planète. Selon cette compagnie d'assurance, la nouvelle garantie permet aux assurés, hospitalisés à la suite d'une contamination au Covid-19, de bénéficier d'une indemnité hospitalisation de 5000 FCFA par jour sur 30 jours, soit 150 000 FCFA. En cas de décès dû au Coronavirus, les assurés recevront une indemnité d'un million de FCFA. De plus, toutes les personnes éligibles à cette garantie bénéficient d'une exonération

du paiement des primes pour une période de 3 mois. À en croire la compagnie, tous les clients actuels et nouveaux bénéficient à 100% de cette nouvelle garantie sans frais, tandis que tous les assurés secondaires figurant sur les contrats, ainsi que les enfants bénéficiaires du produit « Éducation scolaire », bénéficient de cette couverture à seulement 50 %. Grâce à cette démarche, Prudential Beneficial Life se démarque ainsi de toute la corporation des assureurs au Cameroun, qui a pris le parti d'exclure des garanties les sinistres liés au Covid-19, comme le révèle une correspondance envoyée le 22 avril 2020 aux banquiers, par le président de l'Association des sociétés d'assurance du Cameroun (Asac).

Le recadrage de la CIMA

« Comme vous le savez, une pandémie est déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est le cas du Covid-19. Dès lors, sa prise en charge relève de la prérogative exclusive de l'État, qui prend toutes les mesures propres à un cas de force majeure absolue, quelles que soient les garanties prévues dans les contrats d'assurance. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir informer vos membres que la garantie décès, contenue aussi bien dans les contrats à collective des crédits que dans les contrats titulaires des comptes, n'est pas acquise pour les sinistres dus au Covid-19 », souligne Théophile Gérard Mouloung.

Le courrier de l'Asac n'évoque pas clairement le cas des soins liés au Covid-19. Mais, pour bon nombre d'assureurs, cette exclusion s'étend également aux soins. « Tous les réassureurs ont rejeté les soins relatifs au Covid-19, ce qui fait que les assureurs ont été obligés de suivre le mouvement, en excluant également des garanties tous les soins liés à cette pandémie », explique un cadre d'un grand groupe d'assurances panafricain.

Le 18 mai 2020, dans une lettre adressée aux compagnies d'assurance et de réassurance des 15 pays de l'Afrique francophone, la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima), le gendarme du secteur, recadre ces assureurs qui se désolidarisent de leurs clients en pleine crise du Coronavirus. « Les sinistres consécutifs à la maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19) ne devront faire l'objet d'aucune exclusion non prévue dans les contrats », souligne le Camerounais Issoufa Ncharé, secrétaire général de la CIMA.

Brice R. Mbodiam



LES CHIFFRES DU MOIS

539 millions FCFA

À partir du 22 juin 2020, le crédit-bailleur Alios Finance Cameroun mettra en paiement l'amortissement et les intérêts de son emprunt obligataire réalisé en décembre 2018. Cette opération de levée de fonds effectuée sur la Douala Stock Exchange (DSX), qui a par la suite fusionné avec la BVMAC alors basée à Libreville, avait permis à cet opérateur du crédit-bail de lever 8 milliards de FCFA.

L'enveloppe mise en paiement dès le 22 juin 2020, selon un communiqué officiel de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), s'élève à plus de 539 millions de FCFA, dont plus de 444 millions de FCFA pour l'amortissement du principal, et un peu plus de 95 millions de FCFA pour les intérêts.

50%

Au 31 décembre 2019, le Compte d'opérations des six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), logé au Trésor français, affichait un solde de 3740,3 milliards de FCFA. Ce qui révèle une hausse de près de 400 milliards de FCFA par rapport au solde de 3359,8 milliards de FCFA enregistré à la fin de l'année 2018.

Selon un rapport publié à cet effet par la Beac, institut d'émission des six pays de la Cemac, avec des réserves d'un peu plus de 2067 milliards de FCFA à fin 2019, le Cameroun, à lui tout seul, contribue à plus de 50% de la cagnotte globale des six pays de la Cemac, logée au Trésor français (50% des réserves de change sont gérées par la Beac, NDLR).

2721 tonnes

Après la baisse de régime observée au premier trimestre 2020 (par rapport à la même période en 2019), avec notamment une chute cumulée des exportations de plus de 12 000 tonnes en février et mars derniers, les exportations de la banane camerounaise ont repris du poil de la bête en avril 2020.

Selon les chiffres révélés par l'Association camerounaise de la banane (Assobacam), celles-ci ont culminé à 16 102 tonnes en avril dernier, contre seulement 13 381 tonnes au cours de la même période en 2019. Ce qui révèle une augmentation de 2721 tonnes, en dépit de la crise du Coronavirus qui touche pratiquement tous les secteurs de l'activité économique dans le pays.

1000

Près de 35 000 producteurs de café, réunis au sein de 13 coopératives agricoles de la région du Nord-Ouest du Cameroun, viennent de recevoir une cargaison de 1000 sacs de fertilisants et autres intrants, pour booster la production de la cerise rouge dans cette partie du pays. Cette sollicitude du gouvernement intervient dans un contexte de crise.

En effet, le Nord-Ouest est l'une des deux régions anglophones du Cameroun en proie à des revendications séparatistes depuis octobre 2016. Les violences engendrées par cette crise ont eu une incidence notable sur les activités agricoles de manière générale, les agriculteurs ayant été obligés d'abandonner leurs plantations, pour échapper aux combats entre les séparatistes et l'armée régulière.



LES RAVAGES DU COVID-19

Le 30 avril 2020, c'est-à-dire six semaines après les 13 mesures restrictives prises le 17 mars, dans l'optique de freiner la propagation du Coronavirus au Cameroun, le gouvernement a décidé de desserrer quelque peu l'étai. Pour ce faire, ce jour-là, le Premier ministre a édicté 19 mesures visant à soutenir les entreprises et les ménages, au bord de l'étouffement après plus d'un mois de restrictions (réduction des déplacements et des capacités dans les transports publics, fermeture des débits de boissons et des restaurants après 18h, fermeture des établis-

sements scolaires et de formation professionnelle, réduction des flux dans les marchés, etc.).

Parmi ces mesures de soutien, l'on note la reprise de la pleine activité dans les restaurants, les débits de boissons et les transports; l'assouplissement de l'administration de l'impôt (reports, différés et autres moratoires dans l'acquiescement d'impôts) et certaines exonérations fiscal-douanières. Il est en de même de la revalorisation des allocations familiales et des pensions; l'assouplissement du paiement des cotisations sociales dues par les

entreprises; ou encore l'oxygénation de la trésorerie des entreprises, grâce notamment à une enveloppe de 25 milliards de FCFA représentant le remboursement des crédits de TVA. Bien que diversement appréciées, ces décisions gouvernementales ont eu le don d'amorcer la relance de l'activité économique dans le pays. Laquelle broyait du noir depuis six semaines, exposant ainsi le pays à un véritable désastre économique, dont le présent dossier tente de dessiner les contours en quelques tableaux.

Brice R. Mbodiam

92% des entreprises camerounaises négativement impactées par la pandémie du Covid-19

Le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la plus grande organisation patronale du pays, a récemment publié les résultats de son enquête sur le suivi des répercussions de la crise du Coronavirus auprès d'un échantillon de 100 entreprises camerounaises. Selon le Gicam, l'enquête s'est déroulée sur la période allant du 13 au 21 avril 2020. Il en ressort que 92% des entreprises enquêtées ont reconnu que la pandémie du Covid-19 a un impact très négatif (52%) ou négatif (40%) sur leurs

activités. Par regroupement, indique le Gicam, « *les PME et les entreprises de services sont les plus affectées. La proportion des PME ayant déclaré être impactées très négativement est plus élevée (61%) que celle des grandes entreprises (27%). De même, 58% des entreprises de services ont déclaré subir très négativement les effets de la pandémie du Covid-19, contre 38% chez les entreprises industrielles.* ». En outre, renseigne le rapport de cette enquête du Gicam, 40% des entreprises ont déclaré que leur

production est directement affectée par les effets de la pandémie du Covid-19. Cependant, cette proportion masque de fortes hétérogénéités observées au niveau sectoriel et suivant la taille de l'entreprise. En effet, apprend-on, 69% des entreprises industrielles affirment que leur production est directement affectée, contre 26% seulement des entreprises de services. Les grandes entreprises, elles, déclarent à 50% que leur production est directement affectée, contre 36% chez les PME.

L'hôtellerie et de l'hébergement à l'agonie à cause du Coronavirus

Les secteurs des transports, de la restauration, de l'hôtellerie et de l'hébergement sont les plus touchés par la crise du Coronavirus au Cameroun, selon les rapports officiels. Mais, si certains secteurs susmentionnés continuent bon an mal an de tourner au ralenti, celui de l'hôtellerie et de l'hébergement est pratiquement à l'arrêt dans le pays. L'un des exemples les plus frappants est la chaîne hôtelière La Falaise, l'une des plus en vue du pays, qui compte quatre établissements à Douala et Yaoundé, les deux principales villes du Cameroun. En effet, après la fermeture des frontières camerounaises le 17 mars 2020, corollaire de la suspension des arrivées de touristes dans le pays,

ainsi que l'interdiction des cérémonies (conférences, séminaires, banquets, etc.), qui pèsent d'un poids certain dans le portefeuille des hôteliers; la chaîne contrôlée par le milliardaire Jean Pascal Monkam a simplement baissé ses grilles. D'autres établissements hôteliers, dont les responsables affichent un certain optimisme, continuent de fonctionner, mais les rares employés encore en activité rongent quasiment leurs freins à longueur de journée. En effet, dès les mesures de restrictions décidées le 17 mars pour freiner la propagation du virus au Cameroun, les réservations des hôtels ont fondu comme beurre au soleil. À l'hôtel Mont-Fébé, un quatre étoile public prisé dans la capitale

camerounaise, le directeur général, Nicolas Tchobang, parle de l'annulation de 1050 nuitées au mois de mars 2020. Dans le même temps, soutient-il, 600 couverts commandés n'ont pas pu être servis au cours du même mois, à cause de l'annulation des banquets. Face à cette baisse drastique des activités au sein de cet établissement hôtelier contrôlé par l'État, qui a pendant longtemps porté l'enseigne Sofitel, le directeur général a été obligé de mettre en congés payés une soixantaine d'employés. Et l'horizon, pour cet hôtel et l'ensemble du secteur au Cameroun, ne semble pas s'éclaircir.

Les producteurs des huiles raffinées déplorent une baisse d'activité de 40%



Avec la confirmation du premier cas de Coronavirus au Cameroun, le 6 mars 2020, et les mesures de restriction prises dès le 17 mars par le gouvernement, l'activité économique tourne au ralenti sur le territoire national. Cette réalité est visible dans le secteur de la production des huiles végétales raffinées, où la consom-

tion a chuté d'environ 6 000 tonnes au mois de mars 2020, selon Jacques Kemleu Tchabgou, le secrétaire général (SG) de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc). S'exprimant au cours d'un débat à la télévision nationale (CRTV), le 26 avril 2020, ce dernier a révélé qu'au

mois de mars dernier, la consommation des huiles végétales raffinées sur le territoire camerounais a culminé à seulement environ 9 000 tonnes, contre une moyenne mensuelle de 15 000 tonnes habituellement. Ce qui révèle une baisse de la consommation d'environ 40% en valeur relative. Le SG de l'Asroc met cette baisse substantielle de la demande sur le compte non seulement du ralentissement observé principalement dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, grandes consommatrices des huiles végétales raffinées; mais aussi de la suppression des grandes manifestations et autres réunions par le gouvernement, dans le cadre des mesures barrières mises en place pour freiner la propagation du virus. D'autre part, souligne M. Kemleu, la réduction des flux commerciaux vers la RCA et surtout le Tchad (environ 80% selon la douane camerounaise), qui ouvre aux producteurs camerounais les marchés du Soudan ou encore du Burundi, explique également la baisse de la consommation des savons de ménage produits par les raffineurs locaux.

Report des charges fiscales et sociales...

Pourtant, explique le SG de l'Asroc, compte tenu du caractère florissant du marché au début de chaque année, les raffineurs des oléagineux au Cameroun avaient déjà préparé d'importants stocks, qui sont aujourd'hui en situation de mévente. Du coup, le chiffre d'affaires des opérateurs du secteur prend un sérieux coup, la production est réduite avec pour corollaire la mise en chômage technique de certains employés, et les fournisseurs locaux et interna-

tionaux rongent leurs freins à cause du manque de commandes. Idem pour les producteurs des matières premières, dont le produit est par ailleurs périssable (augmentation du taux d'acidité dans l'huile de palme, par exemple). Mais, en dépit de ce tableau sombre, l'Asroc affiche un certain optimisme. «*La situation est inquiétante, mais pas alarmante. Ce qui signifie en réalité qu'on peut la surmonter, et certains efforts sont faits dans ce sens*», confie M. Kemleu.

Au demeurant, au regard du contexte et des premières conséquences du Coronavirus, le SG de l'Asroc plaide pour un report des charges fiscales et sociales dues par les entreprises. Selon lui, pareille mesure gouvernementale permettrait aussi bien aux raffineurs des oléagineux qu'aux autres entreprises du pays de mieux amortir le choc qu'est la crise du Covid-19.

BRM

Les premières mesures de soutien à l'économie coûteront 131 milliards de FCFA à l'État



Si l'on s'en tient aux statistiques énoncées par les directeurs généraux des Impôts et de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), les premières mesures gouvernementales anti-Covid-19, visant à soutenir les entreprises et les ménages, coûteront 131 milliards de FCFA au Trésor public. À en croire Modeste Mopa Fatoing, elles coûteront 114 milliards de FCFA aux recettes fiscales. Concrètement, a-t-il détaillé, ce manque-à-gagner sera enregistré sur les recettes fiscales internes, à hauteur de 92 milliards de FCFA, tandis que les recettes douanières, elles, seront amputées de 22 milliards de FCFA.

En effet, parmi les 19 mesures de soutien édictées par le Premier ministre le 30 avril 2020, lesquelles visent à amortir le choc subi par les ménages et les entreprises à cause des restrictions liées à la lutte contre le Covid-19, nombre d'entre elles conduiront à la réduction des recettes de l'État. Il en est ainsi de la suspension, pour une période de trois mois, du paiement des frais de stationnement (pénalité pour occupation de l'espace portuaire au-delà des jours de franchise) et de surestaries (pénalité sur détention du conteneur sur un terminal au-delà des délais de franchise) dans les ports de Douala et de Kribi, en ce qui

concerne les produits de première nécessité. Il s'agit-là d'une mesure qui aura un impact sur les recettes douanières.

Par ailleurs, au plan fiscal, le gouvernement a prescrit la déductibilité totale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés, de tous les dons et libéralités consentis par les entreprises pour la lutte contre la pandémie du Covid-19; l'exonération de la taxe à l'essieu du 2e trimestre; l'exonération de la taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour le reste de l'année 2020, à compter du mois de mars 2020.

Relèvement des pensions sociales

Le même jour, le gouvernement a aussi décidé de l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales dues à la CNPS; du paiement, entre mai et juillet 2020, des allocations aux travailleurs dont les employeurs peinent à s'acquitter de leurs cotisations sociales; de l'augmentation des allocations familiales de 2800 FCFA à 4500 FCFA; et de la revalorisation de 20% des pensions.

« S'il faut chiffrer tout cela, le relèvement des anciennes pensions nous coûtera 12 milliards de francs CFA, et les allocations familiales 5 milliards de francs CFA. Le report d'encaissement des cotisations sociales est quant à lui évalué à environ 15 milliards », a indiqué le directeur général de la CNPS. En plus d'un report d'encaissement des cotisations sociales d'environ 15 milliards, ces mesures coûteront donc 17 milliards de FCFA à la CNPS.

« Le package que le chef de l'État nous demande de supporter pour soutenir sa politique est donc très significatif », note Alain Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame. Le DG de la CNPS souligne que Paul Biya « a décidé ces mesures en toute responsabilité, dans la mesure où il sait que nous en trouverons les moyens ». En effet, cet organisme, véritable bras séculier de l'État en matière de sécurité sociale, revendique une réserve financière de plus de 200 milliards de FCFA.

Insatisfactions

Au demeurant, bien qu'elles soient financièrement lourdes pour l'État, ces mesures n'ont pas eu le don de satisfaire les entreprises. « (...) Nous déplorons l'absence de mesures douanières, de remboursement de la dette intérieure et la non-mobilisation des leviers bancaires (...) Globalement, nous considérons que ce premier train de mesures constitue une amorce vers l'objectif que nous appelons de nos

vœux : celui de contenir les dérapages et dysfonctionnements économiques », a indiqué le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), dans un communiqué rendu public le 4 mai 2020.

« 19 mesures ont été édictées. Elles peuvent paraître nombreuses sur le plan quantitatif. Mais, sur le plan qualitatif, elles me laissent un peu sur ma faim », a de son côté indiqué Protais Ayangma, président d'Ecama, un regroupement patronal qui défend les intérêts des PME. D'ailleurs, pour M. Ayangma, les entreprises de cette catégorie sont « les moins bien loties » par les premières mesures gouvernementales.

**Brice R. Mbodiam
et Dominique Mbassi**

Un impact global de près de 800 milliards de FCFA sur les finances publiques en 2020

Au cours d'une conférence de presse gouvernementale, le 13 mai 2020, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, a esquissé un bilan de la pandémie du Coronavirus sur les finances publiques camerounaises. À l'en croire, cette crise sanitaire occasionnera au Trésor public un déficit financier de l'ordre de 772 milliards de FCFA.

Le déficit projeté est consécutif à la baisse des recettes douanières, du fait de la fermeture des frontières du pays depuis le 17 mars 2020. En effet, même si les avions-car-

gos et autres bateaux continuent de desservir le pays, les recettes douanières ne s'en trouvent pas moins impactées, dans la mesure où la plupart des fournisseurs du Cameroun se trouvent dans des pays parfois totalement confinés depuis des mois, à cause du Coronavirus.

Le manque-à-gagner annoncé par le ministre des Finances proviendra également de la baisse des recettes fiscales, à cause notamment du ralentissement de l'activité économique en général, ainsi que de

la baisse de recettes pétrolières. Estimées à 443 milliards de FCFA en début d'exercice budgétaire, sur la base d'un prix du baril de brut d'environ 50 dollars sur le marché international, ces recettes devraient considérablement chuter. En effet, depuis le déclenchement de la crise sanitaire mondiale, le prix du brut connaît une décote sur le marché, se situant parfois en dessous de 30 dollars le baril.

BRM

Emmanuel de Tailly

« NOTRE PREMIER ENGAGEMENT EST DE MAINTENIR L'EMPLOI ET DE PRÉSERVER NOTRE BUSINESS MODEL »

Nommé au poste de DG de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) au sortir d'un Conseil d'administration tenu à Paris le 7 décembre 2016, Emmanuel de Tailly préside, depuis bientôt 4 ans, aux destinées de l'une des plus grandes unités agro-industrielles de l'histoire du Cameroun. Avec ses 6 500 emplois directs répartis sur 9 usines et 42 centres de distribution relayés par 1 000 véhicules transportant 3 millions de bouteilles par jour, les Brasseries revendent 100 000 emplois indirects et un chiffre d'affaires de 650 milliards de FCFA. 6 000 exploitants agricoles locaux fournissent annuellement 30 000 tonnes de sucre et 10 000 tonnes de maïs à ce groupe agro-alimentaire, qui produit également de l'eau minérale et des emballages. C'est avec le principal manager de ce mastodonte, dont la chaîne de valeurs irradie plusieurs domaines de l'économie camerounaise, que nous tentons de décrypter l'impact du Covid-19 sur les entreprises.

Entretien avec Brice R. Mbodiam et Idriss Linge

Investir au Cameroun : quelles sont les mesures internes et externes prises par le groupe SABC dans ce contexte marqué par le Coronavirus, sachant que le secteur brassicole est une activité de contact, aussi bien à la production, la distribution, qu'à la consommation ?

Emmanuel de Tailly : Il faut d'abord comprendre que nous sommes en interne doublement certifiés ISO 9001 et FSSC 22000. Ces normes drastiques d'hygiène, de qualité et de sécurité alimentaires imposées par le groupe Castel, mais aussi par Coca Cola et Heineken que nous représentons, sont une formidable première

barrière de protection qui est auditée 3 à 4 fois par an. S'agissant de la gestion spécifique des crises, elles sont à l'avance répertoriées et identifiées dans une cartographie détaillée, avec des mesures dites compensatoires qui s'appliquent automatiquement lors du déclenchement d'un niveau d'alerte. Lors des crises majeures,

ces mesures sont contenues dans un plan de continuité d'activité (PCA); PCA que nous avons initié dès le 1er mars 2020 pour la crise du Covid-19, avec un volet sanitaire composé de 3 niveaux d'alerte (mesures de vigilance renforcée, mesures de confinement sur site, mesures d'évacuation et d'arrêt de l'activité) gérés par un comité de crise (Cosecur) relayé en région, avec un pouvoir de décision important et qui rapporte à la gouvernance du groupe SABC (Codir et Comex).

Nous sommes à l'heure où je vous parle en niveau 1 renforcé. Il s'agit principalement de mesures liées à la sécurisation de nos sites (restrictions entrées/sorties, contrôle températures, pédiluve...), à la gestion de nos effectifs (mise en congés du personnel non indispensable, confinement du personnel fragile, télétravail pour d'autres...), aux équipements individuels pour le personnel présent sur site (port du masque obligatoire, blouses, lunettes et gants pour certains personnels...), à l'intégrité de notre personnel (lavage des mains, sensibilisation du personnel, suivi médical...) et de nos produits (contrôle accru, identification des risques supplémentaires...). Pour les mesures externes, nous avons soutenu notre écosystème de transporteurs, de distributeurs et de points de vente dans la sensibilisation aux gestes barrières et d'intégrité du personnel.

Nous nous sommes également mobilisés au sein de la Cameroon Alcohol Producers Association (CAPA), pour convenir ensemble des mesures collectives de gestion des points de vente, afin de réduire les zones de contacts en privilégiant non seulement la vente à emporter, mais également en mettant en place des mesures de sensibilisation et de soutien aux gestes barrières. Il faut comprendre que la totalité de l'éco-

système de la CAPA est constitué de 14 usines, 60 centres de distribution, 130 000 points de vente, 400 distributeurs qui emploient directement et indirectement 2 millions de personnes et contribuent sensiblement aux recettes budgétaires de l'État, avec une pression fiscale de l'ordre de 55% sur une activité qui génère un chiffre d'affaires TTC amont/aval estimé à 2 000 milliards de FCFA, soit environ 8% du PIB camerounais. C'est également 70 000 tonnes de matières premières camerounaises. Ignorer cette réalité, c'est mettre en danger une très grande partie de l'économie camerounaise.

IC : De nombreuses entreprises ont choisi de faire des dons en centaine de millions, mais au groupe SABC on a choisi une autre stratégie pour marquer la solidarité, comme le fait de maintenir du personnel, malgré la crise dans les régions anglophones, et des sites en deçà de leurs capacités de production. Ces efforts sont-ils compris de tous aussi bien en interne qu'à l'extérieur ?

EdT : Notre premier engagement est de maintenir l'emploi coûte que coûte et de préserver notre business model de 9 usines, 42 centres de distribution et plus de 6 000 collaborateurs. Ce patrimoine, qui date de 1948 est, crise après crise, fortement ébranlé et cherche constamment à s'améliorer, à se réinventer, dans une dynamique de développement continu. C'est l'ADN de notre groupe, qui consiste à faire des menaces une opportunité, et considérer que tout ce qui est difficile est intéressant. Dans cet ADN est également inscrite notre responsabilité sociétale (RSE) sur nos 5 axes (éducation, santé, art et culture, protection de l'environnement et de promotion du sport). C'est pourquoi en cette période de Covid-19, nous avons réorienté

l'ensemble de nos actions RSE dans le domaine de la santé et de diverses actions sociales en faveur des communautés, avec un premier budget de 300 millions de FCFA sur la mise à disposition d'équipements pour 33 hôpitaux, 28 prisons et 100 marchés, 22 orphelinats et 40 établissements scolaires, sans oublier notre mobilisation pour nos points de vente. Notre ambition en tant que leader agro-industriel est d'être conforme à notre vision, à notre mission et à nos valeurs synthétisées dans notre dernière campagne institutionnelle, dont le slogan est : « Le groupe SABC c'est vous ! ». Nous redonnons ainsi une grande partie de la confiance de nos consommateurs pour nos produits dans ces actions RSE communautaires, et cela est tout à fait normal. En interne, nous sommes très fiers d'assumer ce rôle depuis le début. Et peut-être poserons nous la question à nos consommateurs à l'issue de cette crise, de savoir si nous fûmes à la hauteur de leurs attentes et donc au rendez-vous de nos engagements sociétaux. Les premiers témoignages vont dans ce sens et nous encouragent à œuvrer encore plus pour le bénéfice de nos communautés alors que l'ensemble de nos collaborateurs se mobilisent dans des conditions très difficiles. Ils sont en quelque sorte nos héros au quotidien...

IC : Au Cameroun, où vous dominez le marché des boissons notamment alcoolisées, certains n'ont pas manqué de voir dans la réouverture des bars en soirée, une pression de votre part. Déjà quel aura été l'impact des mesures de confinement temporaire (18 heures à 8 heures) sur votre activité ? Est-ce que l'allègement des mesures a permis un retour au « Business as Usual » ?

EdT : Nous ne sommes absolument



« Nous ne sommes absolument et définitivement pas à l'origine des mesures d'assouplissement prises par le Premier ministre »

et définitivement pas à l'origine des mesures d'assouplissement prises par le Premier ministre, qui a souhaité répondre -comme il l'a exprimé- à des préoccupations économiques et sociales, tout en insistant sur la nécessité d'appliquer les gestes barrières. Ces mesures ont eu un effet bénéfique sur notre activité, qui d'une décroissance de 20% en avril, est passé à une décroissance prévue de 10% en mai 2020. Nous sommes donc toujours en décroissance comme la plupart des activités principales de ce pays, mais à un niveau qui nous permet de limiter nos pertes comme de maintenir nos usines et nos emplois, ainsi que le fonctionnement

de notre écosystème qui dépend, en grande partie, de nous. Toute la difficulté dans ces arbitrages est de placer courageusement et raisonnablement le curseur entre une crise sanitaire et une possible crise économique et sociale. Ceci nous oblige à plus de responsabilité dans l'exécution de ces décisions empreintes d'une vraie lucidité et d'un vrai courage politique.

IC : Quels sont les principaux impacts du Coronavirus sur votre activité, et dans vos différents scénarii, est-ce que vous vous attendiez à un choc de cette nature ?

EdT : Crise après crise, nous deve-

nons une société plus agile, plus performante et tout ce qui ne détruit pas rend plus fort. Les chocs sont donc importants. Mais d'une certaine manière, ils sont salvateurs, dans la mesure où ils nous obligent à nous adapter en permanence et comme le disait Darwin, ce ne sont pas les plus forts et les plus intelligents qui survivent, mais ceux dont la capacité d'adaptation est la plus forte. J'ai avec mes équipes fait le pari de ressortir de cette crise avec un groupe SABC encore plus solidaire, encore plus fort, plus agile et plus innovant.

IC : Vous avez débuté l'année 2020 avec des défis sur le plan fiscal,

qui vous ont contraint d'immobiliser un volume important de trésorerie. Cela est venu s'ajouter à vos besoins traditionnels de trésorerie, comment et dans quelles conditions parvenez-vous à financer vos activités par ces temps difficiles ?

EdT : C'est effectivement très dur. Mais, nous avons la chance d'appartenir à un grand groupe, qui est certes très impacté, mais dont la surface financière permet encore et pendant une certaine période d'amortir ce choc. Notre obligation est de continuer à payer l'État, nos fournisseurs et de ne suspendre temporairement que ceux directement concernés par des décisions sur l'arrêt de certaines activités de services non essentielles en ce moment (publicité, prestation, sous-traitance en dehors du cœur de métier).

IC : Les regroupements patronaux font la fine bouche face aux premières mesures gouvernementales visant à soutenir les entreprises face aux répercussions négatives de la pandémie du Coronavirus sur leurs activités. En tant que mastodonte de l'industrie agro-alimentaire au Cameroun, quelles appréciations faites-vous de ces premières mesures prises par l'État ?

EdT : J'ai l'honneur d'être le 2e vice-président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) et de siéger avec les administrateurs aux côtés du président Tawamba, qui est un redoutable entrepreneur et un formidable président de notre patronat. Nous ne faisons en aucun cas la « fine bouche ». Mais, nous avons une grande ambition pour notre économie et son secteur privé. C'est pourquoi nous multiplions les plaidoyers en faveur de ce dialogue public-privé puissant, fédérateur et sincère. Les

exemples de ce type de partenariat en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Rwanda, au Ghana, démontrent à souhait que « seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va définitivement plus loin ». Il faut que cette crise soit l'occasion de prendre des décisions courageuses sur la fiscalité, la dette intérieure, l'environnement des affaires, pour faire de notre pays qui est mon pays d'adoption, une puissance économique régionale majeure, pour le bien de nous tous, mais également de l'Afrique qui a grandement besoin de ses locomotives pour son développement inclusif.

En 2050, un quart de la population mondiale sera africaine, forte de sa population jeune et féconde, de sa biodiversité incroyable et d'une formidable ouverture sur le monde. Cette pandémie a montré le courage, la vitalité et l'ingéniosité de millions de femmes et d'hommes africains, qui n'ont pas cédé à la panique et qui ont vaillamment affronté ce virus, tous les jours dans des conditions extrêmes. C'est le moment de capitaliser sur ce courage, sur cette résilience pour faire à notre tour une économie tout aussi résiliente au service de nos concitoyens, de nos compatriotes. L'Afrique est finalement comme l'avenir d'un monde formidablement humain, courageux et porteur d'espérance...

IC : Dans cette première réponse budgétaire, le gouvernement a consenti à accorder un moratoire fiscal temporaire aux entreprises. Pour vous qui êtes aussi bien dans la grosse entreprise de production que dans la PME et la TPME, grâce à votre réseau de fournisseurs et distributeurs, est-ce que cela vous semble une mesure qui aidera ?

EdT : C'est une mesure importante. La mesure essentielle attendue est celle contenue dans le plaidoyer du

Gicam, et qui consiste à soutenir la trésorerie des entreprises au travers de prêts garantis par l'État, à des taux bonifiés. Le remboursement de la dette intérieure me paraît aussi une mesure qui peut réconcilier les deux points de vue, mais à une hauteur plus grande. Le remboursement de TVA de 25 milliards est déjà un début, mais n'est pas suffisant vis-à-vis d'une dette intérieure estimée à 1900 milliards de FCFA. Sa titrisation nous paraît aussi une bonne piste de moyen terme à étudier. Car, elle permettrait le refinancement des entreprises en leur redonnant de « l'oxygène » financier. Le patriotisme économique et le fonctionnement en économie circulaire sont enfin un aspect important, où l'État peut garantir des filières prioritaires en évitant des importations massives de produits.

IC : En tant que groupe trans-verse, si vous aviez une contribution à faire à la gestion des conséquences économiques du Covid-19, que suggéreriez-vous aux autorités, en quelque sorte qu'est-ce qui vous fait le plus peur avec les effets de cette pandémie ?

EdT : Il est temps de mettre en place un dialogue public-privé puissant, fédérateur et sincère, pour qu'ensemble, la main dans la main, nous analysons objectivement les conséquences de cette crise. Il faut au sein d'une économie pétrolière régionale en berne, rendre l'économie du Cameroun encore plus résiliente en fondant son ancrage dans l'agro-industrie, les produits de rente à l'export, les infrastructures de base (santé, éducation, routes, énergie, communication) et une fiscalité qui permette de créer des emplois, d'attirer les IDE et de créer de la valeur, essentiellement à partir de matières premières et de services



« Le remboursement de TVA de 25 milliards est déjà un début, mais n'est pas suffisant vis à vis d'une dette intérieure estimée à 1900 milliards de FCFA »

camerounais, avec une révision de la fiscalité sur le volet dépenses de santé non déductibles et considérées comme des avantages en nature, ce qui est une aberration. Le temps de la fiscalité sur le chiffre d'affaires est, à mes yeux, révolu et doit laisser la place à une fiscalité incitative, stable, favorisant la création de valeurs et de richesses pérennes.

Publier la contribution de chaque acteur pour chaque filière en toute transparence serait dès lors un bon début dans un principe de réciprocité avec l'administration fiscale, alors que la transparence la plus totale est réclamée sur notre gestion. Il faut enfin un secteur secondaire fort, qui s'appuie sur une agriculture forte pour produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons. Il faut une écono-

mie camerounaise tournée à la fois vers l'extérieur, mais également vers la sous-région en offrant électricité, routes, ports, voies ferrées et services, pour faciliter les échanges sous régionaux. Le Cameroun doit être en définitive cette locomotive sous-régionale innovante et ambitieuse, comme l'a rappelé récemment le chef de l'État.

IC : Quels impacts les mesures destinées à freiner la propagation du Coronavirus au Cameroun et dans les pays voisins ont-elles eues sur les importations frauduleuses des boissons en canettes sur le marché camerounais ?

EdT : Au fur et à mesure des lois de finances qui nous ont obligés à augmenter depuis 2005 de 30% nos prix, nous avons observé une accélération

des importations frauduleuses de canettes de boissons en provenance de pays voisins. La décision de fermer les frontières et le ralentissement de l'économie durant cette pandémie a eu pour conséquence de ralentir ce phénomène. Nous nous attendons cependant à une accélération au fur et à mesure que les frontières se rouvriront et que les importations reprendront. Nous plaçons au sein de la CAPA pour la compétitivité de notre secteur, avec une fiscalité fondée sur la valorisation des matières premières locales, la création de valeur ajoutée, le réinvestissement (vs dividendes) et la responsabilité sociétale.

Cela nous permettrait de baisser nos prix de vente et de reconquérir -contribution budgétaire et emplois supplémentaires à l'appui- nos parts



« Le temps de la fiscalité sur le chiffre d'affaires est, à mes yeux, révolu et doit laisser la place à une fiscalité incitative, stable, favorisant la création de valeurs et de richesses pérennes »

de marché sur le secteur informel, comme de nous préparer à la future Zleca (zone de libre-échange continentale africaine) qui sera opérationnelle au mois de juin de cette année. Ne pas le faire exposerait notre activité à une mort progressive et lente, faute de capacité de réinvestissement et de compétitivité suffisante pour maintenir des business modèles agro-industriels et sociaux généreux. Notre ambition, finalement, est d'être considérés comme des champions nationaux sur lesquels -et c'est bien le cas en ce moment- l'État peut compter, pour contribuer à son budget et développer son agro-industrie qui est un des fers de lance de l'économie du Cameroun, avec un effet d'entraînement phénoménal.

IC : Des messages anonymes diffusés sur les réseaux sociaux

prédisent une probable diffusion du virus au Cameroun via les produits du groupe Castel qui contrôle notamment la SABC. Comment réagissez-vous à de pareils fantasmes, qui peuvent cependant déteindre sur l'image et même l'activité de votre groupe ?

EdT : C'est du pur fantasme et des affirmations mensongères, qui font régulièrement l'objet de plaintes au pénal de notre part et que nous nous efforçons de suivre pour obtenir des condamnations définitives. C'est finalement l'expression d'un malaise profond au Cameroun ou le nombre de « fake news » est redoutablement élevé, sans qu'il y ait des condamnations lourdes. S'exprimer sur le fond plutôt que sur la forme devrait être dans ce contexte précis une obligation collective, et je salue des publications comme la vôtre. Car, elles

sont une contribution salutaire à une information objective et factuelle. Enfin, j'ajoute que les associations de consommateurs visitent régulièrement nos installations qui sont souvent ouvertes au public, afin que chacun puisse constater les niveaux d'exigence de notre production à des standards internationaux. C'est souvent à l'issue de ces visites que nous formons de vrais ambassadeurs de notre groupe. J'invite sur ce sujet l'Anor (Agence de la norme et de la qualité) à encore plus légiférer sur les normes appliquées à nos produits, afin de règlementer notre marché par des barrières qualitatives. À ce titre, la clarification des dénominations d'eaux entre eaux de source, minérales, reminéralisées et de table serait salutaire...



GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun alloue 36 milliards de FCFA au financement des projets communaux au titre de l'appui à la décentralisation

Le Premier trimestre (PM) camerounais, Joseph Dion Ngute, a rendu public le 14 mai 2020, un décret fixant répartition de la dotation générale de la décentralisation, au titre de l'exercice budgétaire 2020. À en croire ce texte du PM, une enveloppe totale de 49 milliards de FCFA sera mobilisée à cet effet.

13 milliards de FCFA seront consac-

rés à la rémunération des conseillers municipaux. Cette enveloppe permettra également, souligne le PM, de faire des provisions pour le démarrage des conseils régionaux, ainsi que pour le fonctionnement des différentes instances mises en place dans le cadre du processus de décentralisation en cours dans le pays.

Le gros de l'enveloppe, soit 36

milliards de FCFA, sera destiné aux 360 communes du pays, à raison de 100 millions de FCFA par commune. Cette manne, apprend-on, permettra de « *financer les projets communaux figurant dans le journal des projets du ministère de la Décentralisation et du Développement local* ».

Les campagnes du gouvernement camerounais contre les spéculateurs ont limité la flambée des prix au 1er trimestre 2020

Comparativement au 1er trimestre 2019, le niveau général des prix a augmenté au 1er trimestre 2020 de 2,6% au Cameroun, selon une récente note d'analyse de l'Institut national de la statistique (INS). Cette hausse était de 2,3% il y a un an. La hausse des prix est donc de 0,3% plus importante aujourd'hui qu'en début d'année dernière.

À en croire l'INS, cette hausse est due en grande partie due au renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,1%), des restaurants et hôtels (5,4%), ainsi que des articles d'habillement et chaussures (2,8%). L'augmentation des prix des produits alimentaires résulte surtout de la progression des prix des fruits (8,9%), des légumes (7,9%), du sucre, confiture, miel, chocolat et

confiserie (4,1%), des viandes (4,8%), des pains et céréales (1,5%) ainsi que des poissons et fruits de mer (0,4%) Bien plus, le phénomène « d'achats-paniques » suite à la première série des mesures restrictives prises le 17 mars 2020 dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, a provoqué la flambée des prix de certains denrées alimentaires et produits de première nécessité dès la fin du mois de mars. « *Toutefois, les campagnes intenses menées par le Mincommerce [ministère du Commerce] sur les marchés pour démasquer les spéculateurs qui stockent les produits dans le but de susciter une pénurie ont permis de limiter la flambée des prix* », indique l'INS. Il en est de même de l'augmentation de « *la fréquence des marchés périodiques sur l'ensemble du terri-*

toire en vue d'aider les ménagères à s'approvisionner à moindre coût ». Ces marchés sont également organisés par le Mincommerce, à travers la Mission de régulation et d'approvisionnement des produits de grande consommation (Mirap).

En perspectives, préconise l'Institut, il serait souhaitable que le gouvernement camerounais poursuive sa politique de lutte contre la vie chère notamment par le maintien de son soutien aux services sociaux de base, la minimisation des potentiels impacts du Covid-19 sur l'approvisionnement en produits de premières nécessités en prenant des mesures commerciales additionnelles qui ne perturbent pas la chaîne d'approvisionnement.

Pour atténuer les chocs du Coronavirus, le Cameroun veut obtenir de ses partenaires près 294 milliards de FCFA

Au cours du conseil de cabinet, présidé à Yaoundé le 28 mai par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze (photo), a révélé que le Cameroun a engagé des négociations auprès de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux au titre de la lutte contre le Covid-19.

Selon le ministre des Finances, ses négociations se poursuivent « sereinement », à la diligence du ministre de l'Économie et des autres administrations impliquées dans l'objectif final de permettre au Cameroun de bénéficier d'un appui financier estimé à environ 294 milliards de FCFA.

Dans les faits, le Cameroun a déjà pu obtenir, le 4 mai dernier, un montant de 135 milliards de FCFA au

titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) octroyée par le Fonds monétaire international. « *Le financement d'urgence du FMI au titre de la FCR aidera le gouvernement à atténuer les répercussions du double choc* » du Covid-19, selon les prescriptions du conseil d'administration du Fonds monétaire.

En dehors du FMI, le gouvernement camerounais, à travers le ministère de l'Économie, a signé le 18 mai 2020 avec l'Agence française de développement (AFD), une convention de subvention d'un montant de 6,5 milliards de FCFA. Selon les parties, cette subvention sous forme d'appui budgétaire au ministère de la Santé publique (Minsanté) permettra, entre autres, de renforcer la prise en charge des cas de Covid -19, en particulier

des cas graves dans les hôpitaux de référence de Yaoundé, Douala et Bafoussam; la recherche active des cas, en renforçant les équipes d'intervention et d'investigation rapides du ministère de la Santé.

Ces deux appuis représentent déjà une enveloppe de 141,5 milliards de FCFA. Il reste donc au gouvernement camerounais à combler un gap de 152,5 milliards de FCFA, selon le plan décrit par Louis Paul Motaze. Cet argent devrait venir en partie de la Banque mondiale. Selon Abdoulaye Seck, son directeur des opérations pour le Cameroun, l'institution de Bretton Woods pourrait décaisser jusqu'à 81 milliards de FCFA au bénéfice du Cameroun.

La Banque mondiale accorde un prêt de 44 milliards de FCFA au Cameroun, pour l'autonomisation de la femme sahélienne

Le 28 mai 2020, les administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé un prêt de 376 millions de dollars (plus de 221 milliards de FCFA), au titre du 4^e financement additionnel du Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD, selon l'acronyme anglais).

La phase 2 de ce projet, objet du financement susmentionné, apprend-on officiellement, permettra d'intensifier les activités en cours en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie et au Tchad, puis de les étendre au

Cameroun et la Guinée. À en croire la Banque mondiale, la part du Cameroun dans la cagnotte totale est de 75 millions de dollars, soit 44 milliards de FCFA.

« *L'ambition du Cameroun à l'horizon 2035 mise sur une population en bonne santé et instruite pour concrétiser l'énorme potentiel du pays au service d'une prospérité partagée (...)* Toutefois, en raison des mariages d'enfants, des grossesses précoces et fréquentes et des abandons scolaires prématurés, les filles, de même que leurs futurs enfants sont exposés à un

risque accru de problèmes de santé et une diminution importante de leur accès à l'éducation et de leurs perspectives de revenus à l'âge adulte. Le SWEDD 2 agira comme un levier d'autonomisation des filles et de renforcement du capital humain et se focalisera dans un premier temps sur trois régions : l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua, où environ 700 000 filles âgées de 10 à 19 ans sont exposées à ces risques. », précise Abdoulaye Seck, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun.

Inflation : la norme communautaire de 3% sera difficilement respectée

Dans sa récente note d'analyse sur l'évolution des prix à la consommation au Cameroun, l'Institut national de la statistique (INS) énumère les facteurs qui devraient influencer l'inflation au Cameroun en 2020. À en croire l'INS, l'effondrement des prix pétroliers susceptible de provoquer un recul des coûts de production des produits importés. Mais cela ne suffira pas maintenir l'inflation inférieure à 3,0%, la borne communautaire. Cet objectif est conditionner par « *la fin prochaine de la pandémie* », « *l'approvisionnement ininterrompu du marché Camerounais en produits de grande consommation via certains services de*

transport de marchandises terrestres, aériens et par voie d'eau », « *l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise et en l'absence d'autres chocs internes ou externes* », liste l'établissement public. Mais en attendant, indique l'INS, l'impact éventuel du coronavirus sur les prix se mesurera à partir de la borne ouverte au mois d'avril 2020. Et pour cause, précise l'INS, c'est à cette période qu'outre le phénomène « *d'achats-paniques* » suite à la première série des mesures restrictives dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, certaines mesures comme la fermeture des frontières nationales ont pu engendrer des retards dans

la chaîne d'approvisionnement de certaines marchandises et provoquer des pénuries avec pour corollaire la flambée des prix. Néanmoins, relève l'Institut, en attendant les résultats des études d'impacts socio-économiques du Covid-19 au Cameroun, le gouvernement a également pris, au mois d'avril, plusieurs mesures pour atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie. « *Grâce aux mesures de soutien budgétaires déployées et probablement à venir, l'offre locale en biens et services devrait se rétablir* », conclut l'INS.

Covid-19 : le patronat d'Afrique centrale appelle à un dialogue direct sur les mesures de soutien aux économies

L'Union des patronats d'Afrique centrale (Unipace) s'est réunie en vidéoconférence le 14 mai dernier, sous la présidence du Camerounais Célestin Tawamba (photo), à l'effet de faire le point des situations sanitaire et économique de la crise du Covid-19 dans la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). Face à tout ce qui précède, l'Unipace constate que, « *la gouvernance économique de la sous-région reste problématique et pose un sérieux problème quant à la gestion de la crise; relève l'inefficacité et l'insuffisance des mesures d'urgence prises par les États de la Cemac; mesure l'impact négatif considérable qu'aura la crise sur le budget des États en raison de la forte dépendance des économies au pétrole, dont les cours ont fortement chuté* ». Les membres de l'Unipace demandent aux autorités de la Cemac de travailler, en urgence, de concert



avec les organisations patronales, à travers un dialogue direct, pour préparer les mesures efficaces de soutien aux économies, face au choc économique lié à la crise du

Covid-19, et pour véritablement entamer le processus d'intégration sous-régionale.

Péages automatisés : les recettes de l'État du Cameroun devraient croître de 5,4 à 49 milliards FCFA entre 2021 et 2039

Le ministère des Travaux publics (Mintp) vient de livrer le contenu du contrat qui lie l'État au groupement Razel Bec-Egis dans le cadre du projet de construction de 14 péages automatisés au Cameroun. S'agissant du processus ayant conduit à la signature de ce contrat, indique le Mintp, « le contrat a été attribué par le chef du gouvernement, autorité des contrats de partenariat, au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Pour un coût des investissements initiaux de 28,94 milliards, les recettes générées par les 14 postes de péage partiront de 7 milliards en 2021, pour atteindre 53,59 milliards en 2039 sur la base d'un tarif unique fixé à 500 FCFA. Les recettes nettes à reverser à l'État partiront de 5,482 milliards en 2021 à 48,995 milliards en 2039 (fin du contrat) ».

Tout au long de l'exécution du contrat, Razel Bec-Egis s'est engagé à financer, concevoir, construire, équiper, exploiter et maintenir lesdits postes de péage automatisés. Le calendrier d'exécution du projet précise que les travaux devront démarrer ce mois de mai 2020.

Le groupement Razel Bec-Egis doit construire ces péages automatisés sur certaines routes bitumées du réseau routier camerounais. Il s'agit précisément des axes Yaoundé-Douala-Limbé, Yaoundé-Bafoussam-Bamenda, Douala-Bafoussam et l'accès à l'aéroport de Nsimalen. Il y aura également des postes à Mbankomo, Tiko, Mbang, Manjo, Mboumnyebel, Edéa, Nkometou, Bafia, Bayangam, Foubot, Bandja, Matazem et Dschang. Les infrastructures à construire par l'adjudicataire comprennent, entre

autres, un système de communication vers les usagers au moyen d'un site web ; une plateforme de péage de 50 m de large en structure de béton de 49 cm ; des îlots séparateurs de voies de 2 m de large ; des îlots d'une longueur de 30 m ; un auvent métallique avec un toit en forme de V et W ; des entonnements de 50 m de part et d'autre de la plateforme avec structure de chaussée souple de 34 cm d'enrobés ; 14 bâtiments (R+1) d'exploitation de 124 m² chacun ; trois centres d'entretien de 46 m² (Tiko, Mbankomo et Bandja) ; un centre d'exploitation et de maintenance de 196 m² à Mbankomo ; 42 000 m² d'aires de parkings aménagés et espaces marchands dans l'ensemble des péages ; et un système de reporting des données, etc. Au cours de son exécution, le projet va générer 300 emplois.

En 2019, le droit de transit sur le pipeline Tchad-Cameroun s'est élevé à plus de 36 milliards FCFA (+24,32 %)



La Société nationale des hydrocarbures (SNH) du Cameroun vient de publier les chiffres-clé du Pipeline Tchad-Cameroun au cours de l'exercice 2019. Il en ressort que le droit de transit généré au bénéfice du

Cameroun : 36,59 milliards de FCFA (+24,32 %).

Cette croissance, indique la SNH, est en lien avec l'application des dispositions de l'avenant n°2 de la convention d'établissement de la Cameroon

Oil Transportation Company (Cotco), opérateur du pipeline Tchad-Cameroun. Selon cet avenant, le taux du droit de transit a été actualisé le 30 septembre 2018, passant de 1,30 dollar US à 1,32 dollar US par baril. Au cours de la période sous revue, six enleveurs ont travaillé sur ce pipeline : China National Petroleum Corporation International Chad, Cliveden, Royalty In Kind, Société des Hydrocarbures du Tchad, ExxonMobil, Petronas, Petro Chad Mangara, Glencore, Petroleum Chad Company Limited. Ces compagnies ont procédé à 50 enlèvements d'une quantité de 47,26 millions de barils au terminal Komé-Kribi (KK1).

Investissements au Cameroun : 4000 milliards de FCFA de projets dans le pipe depuis 2014, pour 74 000 emplois projetés

Rendu au mois de mai 2020 courant, l'Agence de promotion des investissements (API), qui implémente la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, a déjà signé 224 conventions avec différents investisseurs nationaux et étrangers, a récemment révélé le quotidien gouvernemental, Cameroon tribune.

Selon ces informations émanant de l'API, qui précise cependant que cette loi n'est effectivement entrée en vigueur qu'en 2014, toutes les conventions signées jusqu'ici représentent des intentions investissements cumulés d'un montant de 4000 milliards de FCFA. Environ 74 000 emplois sont projetés.

Au demeurant, si le volume des investissements admis à bénéficier des avantages de la loi de 2013 (révisée en 2017) indique une ruée des investisseurs vers les avantages fiscaux et douaniers allant de 5 à 10 ans que ce texte réglementaire institue, de nombreuses interrogations subsistent sur l'effectivité des investissements annoncés.



Abordant cette question au cours d'une interview au magazine Investir au Cameroun du mois de juin 2016, Marthe Angeline Mindja, la DG de l'API, s'était déjà voulue rassurante. « En ce qui concerne les réalisations concrètes existant déjà sur le terrain, 30 à 40% des projets agréés ont déjà démarré leur programme d'investissement; leur implantation se fait de manière progressive », avait-elle indiqué.

Même si elle précisait, par ailleurs, « que la signature d'une convention est une intention d'investir », la DG

de l'API avait cependant rappelé que la loi de 2013, révisée en 2017, « prévoit, pour les entreprises nouvelles, une durée de 5 ans pour la phase d'installation et 10 ans pour la phase d'exploitation; et pour les entreprises existantes, une durée de 5 ans pour réaliser leur projet d'investissement. Les gens ont tendance à oublier ce détail. Donc, la plupart des entreprises concernées sont encore dans les délais requis, à savoir cinq ans pour la phase d'installation. Elles sont donc en train de s'installer, même si certaines ont accéléré le processus ».

Pour freiner la fraude, le Cameroun institue une nouvelle vignette de contrôle technique automobile

Le ministre des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibehé, vient d'annoncer l'entrée en vigueur sur le territoire camerounais, d'une nouvelle vignette de contrôle technique automobile. Plus sécurisée, apprend-on, celle-ci vise à freiner les différents trafics autour de cette pièce.

Afin d'assurer la vérification de cette pièce, qui sera mise à la disposition des automobilistes ayant effectivement passé leur visite technique, le ministère des Transports vient

d'ailleurs de remettre à la police et à la gendarmerie, des équipements adéquats (voir photo).

Pour rappel, depuis quelques années, la visite technique automobile s'est considérablement dégradée dans le pays. Des réseaux, parfois mis en place avec la complicité des agents des centres de contrôle technique automobile, avaient institué des circuits parallèles de délivrance de ce document, sans obligation de passer la visite technique.

D'où la multiplication des accidents de la circulation dans le pays, dont 20% sont causés par le mauvais état des véhicules, selon les statistiques officielles. Afin d'améliorer l'état des véhicules circulant sur les routes camerounaises, avant même l'instauration de la vignette susmentionnée, le ministre des Transports a récemment suspendu, pour un mois, la majorité des grands centres techniques de contrôle automobile.



FINANCE

En 2018, les assureurs camerounais ont payé des sinistres et autres prestations pour 93,8 milliards de FCFA

Selon l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (Asac), les compagnies d'assurance en activité au Cameroun ont débloqué une enveloppe totale de 93,8 milliards de FCFA, pour le paiement des sinistres et autres prestations à leurs clients. Ce chiffre, en constante progression au fil des années, selon l'Asac, n'occulte cependant pas le désamour entre les compagnies d'assurance opérant au Cameroun et les populations. « Les assureurs ont souvent été perçus comme ceux qui, au moyen de

la contrainte légale, mettent la main sur les primes sans être là au moment où il faut indemniser », confesse Jacob Sindzé, directeur général de la compagnie Area assurances, dans une interview au quotidien gouvernemental, Cameroon-tribune. Ce membre du bureau exécutif de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf) poursuit : « si certains assureurs indéliçats ont laissé prospérer cette image fautive, qui a elle-même entraîné un rapport de méfiance et de défiance,

l'industrie assurantielle est pourtant un maillon essentiel pour le développement économique d'un pays ». Malgré cette importance soulignée par M. Sindzé, les compagnies d'assurance suscitent toujours beaucoup d'appréhensions auprès de la population camerounaise. Pour preuve, révèle une étude du ministère des Finances, seulement 10% des 25 millions de Camerounais ont déjà souscrit à une police d'assurance.

Communication des conditions tarifaires : les microfinances du Cameroun hors la loi

La Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) vient de publier une étude intitulée : « Publication des conditions tarifaires par les banques au Cameroun : Enjeux, état des lieux et perspectives ». Cette étude a été réalisée par deux chercheurs Hermann Tankou Mefenya de l'Agence BEAC de Limbe et Francis Balie Djong du cabinet d'audit KPMG. Dans ladite étude, l'on y a appris que la réglementation sur la publication des conditions tarifaires dans la zone Cemac ne se limite pas aux banques. Elle s'applique également aux établissements de microfinance

et aux établissements financiers. « Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019, nous avons trouvé dans le Cameroon Tribune [quotidien gouvernemental au Cameroun] les conditions tarifaires de 2 établissements financiers sur les 7 en activité au Cameroun. Aucune condition d'établissement de microfinance n'a été trouvée », révèle l'étude. « Publier les conditions de ces institutions [microfinances et établissements financiers] sur le site de la Beac en faciliterait grandement l'accès et pourrait avoir un impact significatif sur l'inclusion financière et

l'accroissement de la concurrence sur ces marchés », préconisent les deux chercheurs. Ils précisent que cette publication de tarifs a trois principaux enjeux à savoir la protection des consommateurs, l'inclusion financière et l'accroissement de la concurrence sur le marché bancaire. La publication des tarifs peut se faire en agence, sur le site internet des banques ou par voie de presse. Ces tarifs peuvent aussi être disponibles sur le site internet du régulateur, de l'association professionnelle des banques ou de la banque centrale.

Wafacash, filiale d'Attijariwafa Bank Group, augmente son capital à 2,6 milliards de FCFA

Wafacash Central Africa, filiale d'Attijariwafa Bank Group spécialisée dans le transfert d'argent, et dont le siège se trouve à Douala, informe qu'elle a augmenté son capital de 600 millions de FCFA.

Ainsi, le capital de Wafacash évolue de 2 à 2,6 milliards de FCFA par émission de 60 000 actions nouvelles de 10 000 FCFA chacune, libérées en

totalité et en numéraire par l'actionnaire unique. Les ressorts de cette augmentation du capital ne sont pas dévoilés, mais il s'agit au moins d'une volonté manifeste de la société marocaine de mieux asseoir son ancrage dans le secteur du transfert d'argent au Cameroun et dans la zone Afrique centrale.

C'est le 14 septembre 2015 à Douala,

la capitale économique camerounaise, que le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank une filiale a créé sa société de transfert d'argent Wafacash. La société s'est dotée d'un champ d'action qui va du simple transfert d'argent à la mise en œuvre et la maintenance des guichets automatiques, en passant par l'exercice de l'activité de change manuel, etc.

AGRICULTURE

Les exploitants forestiers du Cameroun réclament le report des paiements de la redevance forestière annuelle

La crise du Coronavirus, qui secoue le monde entier, n'épargne pas les exploitants forestiers en activité au Cameroun. Par la voix de Giorgio Giorgetti, le président du Groupement de la filière bois du Cameroun (GFBC), ces opérateurs ont dit leurs inquiétudes au ministre de la Forêt et de la Faune, Jules Doret Ndongo. C'était au cours d'une audience tenue le 28 mai 2020. À en croire M. Giogetti, licenciements, réduction des heures de travail, annulation des commandes,

baisse de la production... sont les principaux maux qui minent la filière sylvoicole au Cameroun par ces temps de Covid-19, a rapporté le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune. Selon les opérateurs, ce tableau noir est venu davantage assombrir l'horizon de la filière bois au Cameroun, laquelle avait déjà du mal à amortir le choc de la chute de la demande du bois en Chine, l'un des principaux acheteurs des produits camerounais. Aussi, face à ce double choc, les opérateurs demandent-ils au gouver-

nement camerounais des mesures d'accompagnement. La plus immédiate est, apprend-on, le report du paiement de la redevance forestière annuelle (RFA), pour le compte des 2^e et 3^e trimestres 2020. Pour rappel, cette redevance, qui a rapporté au Trésor public environ 9 milliards de FCFA en 2018, est payée trimestriellement par les forestiers, en contrepartie de l'exploitation des Unités forestières d'aménagement (UFA) mis à disposition par l'État.



INDUSTRIE

À Douala, Sitrabacam Sarl veut investir 4 milliards de FCFA dans l'extension de sa minoterie

110 emplois supplémentaires seront bientôt créés par la société camerounaise Sitrabacam Sarl. C'est du moins ce qu'annoncent les promoteurs de cette entreprise spécialisée dans la production de la farine au Cameroun.

En effet, a-t-on appris au cours d'une

cérémonie de signature de convention avec l'Agence de promotion des investissements (API), Sitrabacam va doper ses capacités de production, à la faveur d'un projet d'extension de sa minoterie. Ce projet coûtera la bagatelle de 4 milliards de FCFA.

Cette extension portera la produc-

tion de cette entreprise de 450 à 600 tonnes de farine par jour, soit une augmentation des capacités de 150 tonnes. Le projet bénéficie des exonérations fiscal-douanières allant de 5 à 10 ans, prévues dans la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun.

Dangote Cameroun déclare avoir vendu 312 000 tonnes de ciment au 1er trimestre 2020, en hausse de 4,3%



Le géant Nigérian Dangote informe que sa filiale camerounaise, spécialisée dans la production du ciment, contrôle 38% des parts du marché au premier trimestre 2020.

Selon l'entreprise, son usine de broyage de clinker de 1,5 million de tonnes par an (Mt) à Douala, dans la

capitale économique du pays, a vendu environ 312 kilotonnes (312 000 tonnes) de ciment au premier trimestre 2020, soit une augmentation de 4,3% par rapport aux 299 kilotonnes (299 000 tonnes) vendues au premier trimestre 2019.

« Nous estimons que le marché

total du ciment au Cameroun a été d'environ 819,9 Kt (819 900 tonnes) au cours des trois premiers mois de 2020. Le marché est principalement tiré par les projets de construction individuels, les projets de lotissements gouvernementaux et la poursuite des développements de la Coupe d'Afrique des Nations », déclare Dangote.

Dans l'ensemble des différents marchés africains où elle opère, Dangote explique que 2020 a démarré avec une forte croissance, malgré les premiers effets de la pandémie de Covid-19. « Nous avons atteint une marge Ebitda [bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement] trimestrielle record en Afrique et un trimestre record au Nigeria, avec des revenus de 179 milliards de livres sterling [près de 1 300 milliards de FCFA] et des volumes domestiques à 4,0 Mt », se félicite la multinationale nigériane.

À cause de pandémie du Coronavirus, les activités du brasseur camerounais SABC chutent de 20% en avril 2020

La Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), leader du marché brassicole dans le pays, a enregistré une baisse des activités de 20% au cours du mois d'avril 2020, révèle le directeur général de cette entreprise, Emmanuel de Tailly dans une interview à lire en page 13 de ce magazine. Le DG de la SABC, qui met cette baisse des activités sur le compte de la pandémie du Coronavirus qui secoue le monde entier, apprécie l'impact des premières mesures gouvernementales visant la relance de certaines activités économiques. En effet, l'on se souvient qu'après un mois et demi de restriction, le gouvernement camerounais a, le 30 avril 2020, de nouveau autorisé la réouverture des débits de boissons au-delà de 18 heures. « Ces mesures ont eu un effet bénéfique sur notre activité, qui part d'une décroissance de 20% en avril, à une décroissance prévue de 10% en mai 2020. Nous sommes donc toujours en décroissance, comme la

plupart des activités principales de ce pays, mais à un niveau qui nous permet de limiter nos pertes comme de maintenir nos usines et nos emplois, ainsi que le fonctionnement de notre écosystème qui dépend en grande partie de nous », explique Emmanuel de Tailly.

Interrogé sur la possibilité d'une main invisible de la SABC derrière certaines mesures d'assouplissement édictées le 30 avril 2020 par le Premier ministre camerounais, après six semaines de restrictions diverses dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus, Emmanuel de Tailly est formel : « nous ne sommes absolument et définitivement pas à l'origine des mesures d'assouplissement prises par le Premier ministre », jure-t-il.

Et le manager principal de l'entreprise qui contrôle la plus importante chaîne de valeurs dans le secteur de l'agro-industrie au Cameroun de poursuivre : « toute la difficulté

dans ces arbitrages est de placer courageusement, raisonnablement le curseur entre une crise sanitaire et une possible crise économique et sociale. Ceci nous oblige à plus de responsabilité dans l'exécution de ces décisions empreintes d'une vraie lucidité et d'un vrai courage politique ».

Pour rappel, avec ses 6 500 emplois directs répartis sur 9 usines et 42 centres de distribution relayés par 1 000 véhicules transportant 3 millions de bouteilles par jour, la SABC revendique 100 000 emplois indirects et un chiffre d'affaires de 650 milliards de FCFA. 6 000 exploitants agricoles locaux fournissent annuellement 30 000 tonnes de sucre et 10 000 tonnes de maïs à ce groupe agro-alimentaire, qui produit également de l'eau minérale et des emballages, à travers la Société des eaux minérales du Cameroun (Semc) et la Société camerounaise de verrerie (Socaver).

Sasel veut investir 5 milliards de FCFA pour doubler la capacité de production du sel dans son usine de Douala

La Société africaine de sel (Sasel) ambitionne d'étendre son usine située dans la zone industrielle de Bonabéri à Douala, la capitale économique du Cameroun, afin de doubler ses capacités de production. Concrètement, apprend-on officiellement, le projet vise à porter la production de sel de ce raffineur de 10 à 20 tonnes.

Ce projet d'un montant total de 5 milliards de FCFA bénéficiera des avantages fiscaux-douaniers prévus par la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. Une convention vient d'être signée à cet effet entre Sasel et l'Agence de promotion des investissements (API).

Le projet, qui permettra de créer environ 160 emplois, vise, selon ses promoteurs, à anticiper sur les opportunités qu'offre la future zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), qui ouvrira de nouveaux marchés aux entreprises du continent.

Médicaments, tests... : Madeleine Tchuenté affirme que le processus de production locale est en voie de finalisation

« *Le processus de production endogène des médicaments, des tests de dépistages, des vaccins et autres équipements sanitaires dédiés à la lutte contre le Covid-19 est en voie de finalisation* », a assuré le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi), Madeleine Tchuenté, selon le communiqué qui a sanctionné le conseil de cabinet du 28 mai 2020.

Mais le document qui fait le compte rendu de cette réunion mensuelle présidée par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, ne donne pas plus de détails. On y apprend juste

que le Minresi a par ailleurs fait savoir que la fabrication des solutions hydro-alcooliques et des masques de protection dans le respect des normes édictées par l'Agence des normes et de la qualité du Cameroun et de l'Organisation mondiale de la Santé est achevée.

« *Les produits déjà disponibles ont été mis prioritairement à la disposition des ministères du secteur éducatif, dans la perspective de la reprise des cours* », apprend-on du compte rendu fait par Madeleine Tchuenté lors du conseil de cabinet.

Il y a près d'un mois, le membre du

gouvernement avait indiqué que l'Institut de recherches médicales et d'études des plantes médicinales (IMPM), un organisme spécialisé de son département ministériel, avait les capacités en termes de personnels et d'équipements pour produire localement des produits anti-Covid-19. Y compris la chloroquine. Ce qui permettrait au Cameroun de réduire sa dépendance envers l'extérieur et à l'industrie locale de s'en tirer à bon compte.

SCS obtient des facilités de l'État pour investir 15 milliards de FCFA dans l'extension de sa raffinerie d'huile de palme

15 milliards de FCFA. C'est le montant que la Société camerounaise de savonnerie (SCS) entend injecter dans le projet d'extension de sa raffinerie d'huile de palme à Douala, la capitale économique du pays. Pour ce faire, cette unité industrielle a signé, le 13 mai 2020, une convention avec l'Agence de promotion des investissements (API).

Grâce à cette convention, le projet qui va générer 600 emplois, selon les promoteurs, bénéficie des dispositions de la loi de 2013 (révisée en 2017) portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. Ce texte offre aux porteurs de projets de bénéficier des exonérations fiscal-douanières allant de 5 à 10 ans, aussi bien en phase de

lancement que de production.

À la faveur de ce projet d'extension, apprend-on, SCS Alid Sarl ambitionne de produire 500 tonnes d'huiles raffinées chaque jour. L'entreprise rejoint ainsi de nombreuses autres structures industrielles qui, à la faveur de la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, ont entrepris de densifier le secteur du raffinage des oléagineux.

À en croire l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc), l'engouement observé dans les activités de transformation des oléagineux dans le pays depuis quelques années a induit une augmentation substantielle des investissements dans ce secteur. Selon la même source, ces

investissements globaux culminaient à environ 650 milliards de FCFA en 2018.

Ce dynamisme dans la transformation n'a cependant pas été suivi par une production conséquente de l'huile de palme, l'une des principales matières premières dans cette industrie. À titre d'exemple, la production nationale est attendue à 450 000 tonnes en 2020 (estimation désormais hypothétique avec le Coronavirus et les difficultés de la CDC), alors que les besoins réels des raffineurs culminent désormais à un million de tonnes chaque année, selon les opérateurs. D'où le recours aux importations.

Cicam : l'improbable challenge de la production mensuelle de 15 millions de masques anti Covid-19



Depuis le 7 mai 2020, la Cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam) a mis sur le marché local des masques en tissu anti Covid-19. Selon nos sources, la production de ces équipements se fait à un rythme de 5000 à 9000 pièces par jour. Calculée en main, cette entreprise publique livre au plus 270 000 masques chaque mois. On est donc bien loin des 15 millions

de masques annoncés par le ministre de l'Industrie, Dodo Ndocké, au cours d'une visite des installations de la Cicam. C'était le 8 avril 2020 à Douala, la capitale économique camerounaise. Ce challenge est d'autant plus improbable que les prix des masques mis sur le marché par l'unique entreprise spécialisée dans l'industrie du textile en zone Cemac sont jugés prohibi-

tifs par les populations. En effet, au prétexte de l'absence de subvention de l'État, la Cicam commercialise ses masques à 1300 FCFA la pièce. Dans le même temps, mis à part les considérations liées à la durabilité et à la normalisation, de très petites PME livrent ces équipements à 300 voire 500 FCFA. Et des importateurs lorgnent également ce marché.

L'Italienne Sif-Inter veut investir 2,5 milliards de FCFA dans une unité de transformation de bois au Cameroun

La société italienne Sif-Inter a signé le 13 mai 2020 dans la capitale camerounaise, une convention avec l'Agence de promotion des investissements (API). Cette convention donne à cette entreprise le droit au bénéfice des facilités prévues par la loi de 2013 (révisée en 2017) portant incitations

à l'investissement au Cameroun. Ces avantages fiscaux-douaniers, sous forme d'exonérations allant de 5 à 10 ans, aussi bien pendant la phase d'installation que de production, sont accordées à Sif-Inter dans le cadre d'un investissement de 2,5 milliards de FCFA à réaliser

dans la transformation du bois au Cameroun. Selon les promoteurs, cette unité industrielle, qui transformera le bois local en produits finis permettra de créer environ 300 emplois.



INFRASTRUCTURES

Construction de postes de péage automatiques: le Cameroun signe enfin le contrat avec le consortium Razel BEC-Egis Project

Le gouvernement camerounais a finalement signé le 18 mai 2020, le contrat pour la construction des 14 premiers postes de péage routiers automatiques du pays, avec le consortium formé par les sociétés du BTP Razel-BEC et Egis Project SA.

La signature de ce contrat attribué à ce consortium en 2019 avait été initialement programmée en mars 2020, avant d'être renvoyée à la dernière minute. Officiellement, les parties avaient invo-

qué des questions administratives non satisfaites. Mais, beaucoup voyaient derrière ce renvoi le litige autour de ce contrat, porté par le Sud-africain Groupe Five.

Candidat à l'appel d'offres du gouvernement sur ce projet, Groupe Five avait contesté l'attribution de ce contrat à un consortium dans lequel se trouvait Egis Project, entreprise accusée de collusion d'intérêts avec l'entreprise ayant réalisé l'étude de faisabilité

du dit projet. La signature du contrat, effective depuis le 18 mai 2020, semble mettre un terme à cette bataille initiée par l'un des candidats malheureux. Les 14 postes de péage automatiques à construire sont les plus rentables du pays. Le montant du contrat n'a pas été révélé. Encore moins la durée d'exploitation de ces ouvrages par le constructeur.

Israël multiplie ses contacts au Cameroun, en vue d'investir dans le secteur de l'eau potable

Isi Yanouka, le tout nouvel ambassadeur d'Israël au Cameroun, a rencontré le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, le 18 mai 2020 dans la capitale du pays. Le diplomate israélien a saisi l'opportunité de cette audience pour réitérer l'engagement de son pays à coopérer avec le Cameroun dans la mise en place et l'implémentation de projets d'adduction d'eau potable.

Ce diplomate poursuit ainsi auprès du gouvernement camerounais une offensive déjà entamée par son prédécesseur.

En effet, le 5 mars 2019, l'Ambassadeur d'Israël au Cameroun d'alors, Ran Gidor, avait déjà conduit une délégation d'investisseurs israéliens en audience chez le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba.

Selon nos sources, ces investisseurs allaient ainsi réactiver un projet de traitement d'eau visant à augmenter la quantité et la qualité de l'eau potable distribuée aux populations, projet soumis au gouvernement camerounais depuis 3 ans.

«Plus de 60% du sol israélien est un désert. Mais, grâce à ses avancées technologiques dans le secteur de l'eau, le désert continue de se rétrécir en dépit du réchauffement climatique. Nous souhaitons partager ce savoir-faire technologique avec le Cameroun, et améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau dans les régions du Sahel, mais également dans toutes les autres régions du pays où l'approvisionnement en eau est limité.», avait expliqué le diplomate israélien au sortir de cette audience.

L'Espagnol Elecnor décroche un marché de 15 milliards de FCFA pour la construction d'un poste haute tension près de Yaoundé

Selon un avis d'attribution de marché que vient de publier la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel), l'Espagnol Elecnor est adjudicataire d'un marché de 14,9 milliards de FCFA pour la conception, la fourniture et le montage du poste haute tension 225/90/15kV de Nyom II, une banlieue de Yaoundé. Elecnor est sorti vainqueur contre

des concurrents et pas des moindres : Eifage (France), Sinohydro (Chine), Best Elektrik Taahhüt Ve Ticaret (Turquie), State Grid (Chine), Elsewedy Electric (Égypte), Aee Power Epc (Espagne), Cegelec (Maroc-Cameroun), Nesec/Spttc (Nigeria), Siemens (branche de France), Guilf Builder (Égypte) et MBH Power Limited (Nigeria). Les offres de ces derniers ont

été jugées «non conformes». Elecnor a douze mois pour mener à terme sa mission dans le cadre du projet de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité et de réforme du secteur, financé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), guichet non concessionnel du groupe de la Banque mondiale.



TRANSPORT

L'aéroport de Douala, hub de la Cemac, va augmenter ses capacités de 1,5 à 2,5 millions de passagers par an

Principale porte d'entrée aérienne au Cameroun et hub dans la zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), l'aéroport international de Douala vient de présenter la maquette de ses futures rénovations.

«L'aéroport va subir dans un proche avenir une rénovation très importante afin de faire passer sa capacité de trafic de passagers de 1,5 million de passagers par an à 2,5 millions de passagers par an», indique le projet. La maquette futuriste présente une infrastructure à étages, des salons VIP, une mezzanine, un hall d'embarquement moderne, une

passerelle d'embarquement dotée d'un escalator, un espace pour le duty Free, etc. Pour l'instant, les dates du lancement et celle de la fin des travaux ne sont pas encore révélées, encore moins le coût.

C'est depuis octobre 2019 que Thomas Owona Assoumou, le directeur général d'Aéroports du Cameroun (ADC), l'entreprise publique en charge de la gestion des aéroports du Cameroun, a ouvert le dialogue avec toutes les compagnies aériennes opérant Douala, regroupées au sein de l'AOC (Airlines Opérations Committee). Et pour cause, l'AOC (Air France, Turkish Airlines, South African

Airways, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Asky, Rwandair...) avait adressé une correspondance, le 5 février 2018, à Owona Assoumou pour décrier l'état de délabrement de l'aéroport de Douala. Construit entre 1972 et 1977 par l'entreprise française GTE (Grand Travaux de l'Est) l'aéroport de Douala a été inauguré par l'ancien président Ahmadou Ahidjo, le 27 juin 1977. Actuellement, cet aéroport possède actuellement une piste de 2800 mètres rénovée il y a trois ans par l'entreprise française Razel.

Grâce à Maersk et CMA/CGM, le port de Kribi met le cap sur la densification du trafic avec le Moyen-Orient et l'Inde

Après plusieurs escales dédiées au transbordement de marchandises effectuées au port de Kribi, dans le Sud-Cameroun, en 2019, Maersk Line, leader mondial du transport maritime a lancé, le 7 mai dernier, une nouvelle offre qui inclue désormais les trafics domestiques import/export, à destination des Émirats arabes unis, l'Inde et le Sri Lanka. Ces nouvelles destinations vers le Moyen-Orient et l'Inde, explique l'autorité portuaire de Kribi (PAK), sont possibles à la faveur du service Midas1/Mesawa, exploité par les compagnies maritimes Maersk et CMA/CGM. Selon, Michael Mama, le directeur de l'exploitation (DEX) du PAK, le service Midas1/Mesawa, permet à Kribi d'améliorer sa liaison

globale au niveau des marchés mondiaux.

«Forcément, le nouveau service co-exploité par Maersk et CMA/CGM va permettre d'augmenter les parts du marché du Terminal à conteneurs pour les marchandises en provenance et/ou à destination de cette région du globe [Moyen-Orient et l'Inde]. De plus, il va permettre aux opérateurs économiques camerounais, dont les fournisseurs et/ou les clients viennent de cette zone, de bénéficier d'un temps de transit réduit et de coûts de transport compétitifs».

Un autre effet indirect selon le DEX, porte sur l'attrait induit pour la plateforme logistique et industrielle de Kribi, notamment pour les investisseurs qui ont des contrats commer-

ciaux avec des opérateurs économiques du Moyen-Orient et de l'Inde. Aussi, le démarrage de ce service va naturellement inciter un dynamisme commercial très intéressant pour la destination Kribi. Surtout que le service Midas1/Mesawa est lié à un autre service qui touche directement l'Asie du Sud-Est. C'est dire que l'ensemble des opérateurs qui vont utiliser ce service via Kribi pourront être connectés au réseau mondial de l'armateur Danois Maersk. En 2019, le Moyen-Orient et l'Inde ont représenté à peu près en origine 9,2% du trafic du terminal à conteneurs de Kribi et en destination 4,5% du trafic. Une performance que la place portuaire camerounaise veut voir à la hausse.



MINES

Le groupe britannique BWA Resources décroche deux permis d'exploration minière au Cameroun



Le site KalkineMedia révèle dans un récent article que le groupe britannique BWA Resources a sécurisé son exposition directe au Cameroun en décembre 2019, avec l'obtention d'un premier permis d'exploration couvrant 497 kilomètres carrés dans la zone de Nkoteng, à 115 km au nord-est de la capitale, Yaoundé. Ceci après quatre ans de négociations avec le gouvernement camerounais. Le permis d'exploration de Nkoteng permet au Groupe BWA de mener des recherches sur les sables rutilifères et d'autres minéraux tels que le zircon, la kyanite et l'ilménite, afin d'évaluer la viabilité de leur exploitation commerciale. La licence aurait été accordée pour 3 ans, ce qui comprend un engagement financier de 260 000 euros (191 745 903,93 FCFA) la première année, suivi de 195 000 euros (143 809 427,95 FCFA)

les deuxième et troisième années respectivement. Ce qui fait un total de 479, 36 millions de FCFA au bout des trois ans. En plus de Nkoteng, BWA a aussi récemment obtenu un deuxième permis d'exploration dans une zone appelée Dehane (un village près d'Edéa dans la région du Littoral du Cameroun) pour ses recherches sur le sable de rutilite et d'autres minéraux afin de capitaliser les opportunités potentielles d'exploitation commerciale dans la région. Les données financières concernant Dehane ne sont pas encore rendues publiques. Mais, la société peut désormais étendre ses empreintes d'exploration à travers une zone couvrant 132 kilomètres carrés dans cette partie du Cameroun. « BWA a développé de bonnes relations au Cameroun et dispose d'un per-

sonnel expérimenté sur le terrain. La société est pleinement engagée dans le développement des deux licences qu'elle a récemment obtenues, mais elle est ouverte à de bonnes opportunités supplémentaires », a déclaré le président de BWA, Richard Battersby, dans une interview accordée à KalkineMedia. Le groupe BWA a été initialement créé en tant qu'entreprise textile dans le Lancashire en 1932. Il opérait comme société-écran jusqu'à il y a cinq ans, lorsqu'il a acquis près de 13% des parts de la société d'exploration minière Mineralfields Group. Au fil du temps, le groupe a développé son intérêt pour l'exploration du sable rutilifère réputé pour sa composition en dioxyde de titane largement utilisé dans la fabrication du métal de titane et le flux de baguettes de soudage.



TIC & TELECOM

Face au Covid-19, Huawei déploie la plateforme « Learn On » pour poursuivre ses certifications dans les TIC au Cameroun



Dans le cadre des mesures visant à freiner la propagation du Coronavirus au Cameroun, le gouvernement a décidé, depuis le 17 mars 2020, de la fermeture des établissements scolaires, universités et autres écoles de formation professionnelle. Mais, a-t-on appris le 26 mai 2020 au cours d'une visioconférence, cette fermeture des structures de formation et autres écoles n'a pas freiné la poursuite au Cameroun du programme Huawei ICT Academy. En effet, afin de poursuivre normalement ce programme de formation et de certification des étudiants et enseignants camerounais aux TIC, la firme chinoise des télécoms Huawei a déployé dans le pays la plateforme « Learn On ».

« Malgré l'arrêt des cours, nous pouvons poursuivre notre certification. Grâce à cette plateforme, nous pouvons échanger, faire les cours et des évaluations hebdomadaires normalement, comme si nous étions en salle de classe », se satisfait Medra Oku Mulango, étudiante de 3e année en ingénierie des télécommunications à l'École nationale supérieure des postes, télécoms et TIC (Sup'tic), l'un des quatre partenaires de Huawei ICT Academy au Cameroun. À l'Université de Douala, l'autre partenaire de la Huawei ICT Academy, « Learn On » fait également des heureux. « En cette période de Covid-19, nous nous sommes adaptés avec l'appui de Huawei, pour passer effectivement à des formations en

ligne. Actuellement, nous avons 160 étudiants à l'Université de Douala qui continuent à suivre les cours en ligne de manière interactive, en vue de la certification Huawei », confie Joseph Mvogo Ngono, responsable de la division des systèmes d'information de l'Université de Douala. Selon le géant chinois des télécoms, depuis le lancement de la Huawei ICT Academy au Cameroun, 236 enseignants ont déjà été certifiés, tandis que 659 étudiants ont été formés aux TIC. Et 35 d'entre eux ont passé avec succès différentes certifications sur 40 candidats sur la ligne de départ.



LEADER DU MOIS

STAGIAIRE IL Y A 20 ANS, VÉRONIQUE EPANGUÉ PREND LES RÊNES DE LA DIRECTION NATIONALE DE DHL GLOBAL AU CAMEROUN

Au terme des récents réaménagements survenus chez le logisticien DHL Global Forwarding en Afrique centrale, Véronique Ebenye Epangué a été nommée au poste de directrice nationale pour le Cameroun, a-t-on appris dans un communiqué officiel du groupe.

La nomination de cette Camerounaise s'apparente à une véritable success-story. En effet, en plus d'être l'une des trois femmes à diriger des filiales africaines de DHL Global, avec ses consœurs zimbabwéenne, Shuvai Mugadza, et burkinabé, Gisele Bambara, Véronique Ebenye Epangué a rejoint le groupe en 1999, en qualité de stagiaire chez DHL Express.

Elle va ensuite gravir plusieurs échelons du service clientèle et des ventes. Fort de son parcours, la nouvelle promue rejoint DHL Global Forwarding en tant que responsable des ventes, au cours de l'année 2009. En 2016, Véronique Epangué est nommée au poste de directrice des ventes et du service clientèle.

« Forte de sa vaste expérience dans le domaine du service à la clientèle, elle est impatiente de renforcer l'orientation de l'équipe vers le client, en mettant l'accent sur les programmes de formation qui lui permettront d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour fournir une excellente qualité de service », espère-t-on chez DHL Global Forwarding.



« Collectivement, le Gabon et le Cameroun forment les plus grandes économies d'Afrique centrale, avec une croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel qui devrait se maintenir à environ 3,5% cette année, si les mesures visant à contenir le Covid-19 sont fructueuses. La nomination de Véronique (qui a 20 années d'expérience à DHL) à la tête de l'équipe au Cameroun, pendant que je me concentre sur le développement de nos activités au Gabon, ne pouvait pas tomber à un meilleur moment », a déclaré Alassane Mare, PDG de DHL Global Forwarding Afrique centrale, qui portera aussi la casquette de directeur national pour le Gabon.

Pour rappel, DHL est la première marque mondiale dans le secteur de la logistique. Ce groupe présent dans 220 pays offre une gamme de services logistiques allant de la livraison de colis à l'échelle nationale et internationale, en passant par les solutions d'expédition et de traitement de bout en bout pour le commerce électronique, le transport express international, le transport routier, aérien et maritime, jusqu'à la gestion de la chaîne logistique industrielle.

Brice R. Mbodiam

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées
économiques du Cameroun



Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun



